

DECRET N° 2009 - 1427
portant fin de détachement d'un Inspecteur d'Etat

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

- Vu la Constitution ;
- Vu l'ordonnance n°2009-001 du 17 mars 2009 conférant les pleins pouvoirs à un Directoire Militaire ;
- Vu l'ordonnance n°2009-002 du 17 mars 2009 portant transfert des pleins pouvoirs à Andry Nirina RAJOELINA ;
- Vu la décision exprimée dans la lettre n°79-HCC du 18 mars 2009 ;
- Vu l'ordonnance n°2009-012 du 18 septembre 2009 relative à la réorganisation du Régime de la Transition vers la IVème République ;
- Vu le décret n°73-130 du 17 mai 1973 portant délégation de pouvoir en matière de gestion du personnel de l'Etat aux Ministres et Chefs de Province et les textes subséquents ;
- Vu le décret n°2008-415 du 17 avril 2008 portant détachement d'un Inspecteur d'Etat auprès du Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie ;
- Vu le décret n°2009-804 du 9 juin 2009 fixant les attributions du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales ainsi que l'organisation générale de son Ministère ;
- Vu le décret n°2009-1388 du 20 décembre 2009 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition ;
- Vu le décret n°2009-1161 du 08 septembre 2009 portant nomination des membres du gouvernement ;
- Vu l'accord de la Direction Générale de l'Inspection Générale de l'Etat en date du 20 octobre 2009 ;
- Vu l'avis favorable de la Direction Générale du Contrôle Financier en date du 29 octobre 2009 ;
- Vu l'avis favorable pour le transfert de poste budgétaire de la Direction Générale de l'Economie en date du 04 novembre 2009 ;

DECRETE :

Article premier. Il est mis fin au détachement de Madame LALA MADISOA Odette, IM 234 087, Inspecteur d'Etat auprès du Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie. L'intéressée est réintégrée à la Direction Générale de l'Inspection Générale de l'Etat et réaffectée à la Direction Générale du Contrôle Financier.

Article 2. Sont abrogées les dispositions des articles 2 et 3 du décret n°2008-415 du 17 avril 2008 portant détachement d'un Inspecteur d'Etat auprès du Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie.

Article 3. Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales et le Ministre des Finances et du Budget, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République.

Fait à Antananarivo, le 31 décembre 2009

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

VITAL Albert Camille

Le Ministre des Finances et du Budget

Le Ministre de la Fonction Publique,
du Travail, et des Lois Sociales

RAJONARIMAMPINANINA Hery

NOELSON William

Pour ampliation conforme
Antananarivo, le 31 DEC 2009
Le Secrétaire Général du Gouvernement p.i.


RAMAROKOTO Fitosoa Emile
Administrateur Civil